

Département de la Nièvre

MAIRIE D'ENTRAINS/NOHAIN

**2, Place de l'Hôtel de Ville
58410**

Tél : 03.86.29.22.06

secretariat-entrains@orange.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 2121-7 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal se réunira en session ordinaire à la Salle des Fêtes

Le jeudi 17 janvier 2013 à 19 heures 00

ORDRE DU JOUR

1. MODIFICATION DE LA CARTE COMMUNALE
2. TRAVAUX SYLVICOLES
3. MODIFICATION DELIBERATION 2012-055
4. TARIFS DES COURS D'INFORMATIQUE

DIVERS

Entrains sur Nohain,
Le 19 janvier 2013

Le Maire,
M. Michel PAQUETTE



**PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Jeudi 17 janvier 2013 à 19h00

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 14

Présents: 13

Absents: 1

Procurations : 1

Date de convocation: 09 janvier 2013

Date d'affichage: 18/02/2013

L'an deux mille treize, le 17 janvier à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel PAQUETTE, Maire.

Sont présents Mesdames et Messieurs :

Francis GAUCHOT, Bernard COQUILLAT, Françoise PAQUETTE et Annie GARCIA adjoints
Lionel DUVAL, Albert NOËL, Claude CHABIN, Jean-Luc VINCENT, Françoise DESNOYERS,
Pierre-Bernard DOUTÉ, Bernard DENIZOT et Angélique BUCHETON

Procurations :

Michel NOËL à Albert NOËL

Secrétaire de séance :

Angélique BUCHETON

Approbation du procès verbal du 10 décembre 2012

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote.

Vote :

Adopté à l'unanimité.

AFFAIRE N°1

URBANISME : Modification de la carte communale

Suite au projet de cabanes dans les arbres, M. Charles DE MORTEMART a déposé des déclarations préalables qui ont été refusées par la Direction Départementale des Territoires (DDT).

En effet, les parcelles concernées ne se situant pas en zone constructible, la DDT demande à la commune de faire un avenant à la carte communale pour permettre à ce projet de voir le jour.

Cette modification aurait un coût d'environ 2 000 €

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE de faire un avenant à la carte communale.

AFFAIRE N°2

FINANCES : Travaux sylvicoles

L'ONF a envoyé le programme d'action pour l'année 2013, il concerne :

- Parcelle 33 : Dégagement manuel des régénérations naturelles et Cloisonnement sylvicole sur 6,02 hectares.

Coût : 4 930 €HT

➤ Parcelle 25 :
▪ Fourniture de plants à racines nues
▪ Régénération par plantation en chêne sessile 1 800 pieds car il y a beaucoup de bois blanc
▪ Cloisonnement sylvicole
▪ Dégagement manuel des régénérations naturelles.
Coût : 5 960 €HT

De plus, une délibération est nécessaire pour les coupes de l'exercice 2013 concernant :

- le martelage de la parcelle 24 au titre de l'exercice 2013.
- la **mise en vente en bloc et sur pied** lors des adjudications de l'année 2013 des produits martelés.
- la **délivrance** au profit des affouagistes :
 - des arbres martelés de diamètre inférieur à 32,5 cm à 1,30 m du sol
 - des houppiers

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE le programme d'action de l'ONF pour l'année 2013 concernant les parcelles 33 et 25.

DECIDE que le partage des bois délivrés et l'exploitation de l'affouage seront placés sous la responsabilité des 3 garants suivants :

M. Lionel DUVAL
M. Francis GAUCHOT
M. Michel PAQUETTE

AFFAIRE N°3

ADMINISTRATION GENERALE : Modification de la délibération 2012-055

Suite à la délibération 2012 – 055 concernant la rénovation de l'Hôtel de Ville, la sous-préfecture a demandé à faire des changements.

N'ayant aucunes nouvelles de leur part, cette modification éventuelle est reportée à un autre conseil.

AFFAIRE N°4

FINANCES : Tarifs cours d'informatique

Suite à la démission de Mme Marian COBOS qui assurait les cours d'informatique, une restructuration du service est nécessaire.

Après discussion M. Claude LOZAC'H employé par la commune pourra assurer la continuité des cours.

De plus, auparavant les cours se déroulaient sur 2 séances de 1h30 pour un montant mensuel de 20 € pour les Entraïnoises/Entraïnois et de 60 € pour les personnes de l'extérieur.

Il est décidé que les cours auront dorénavant lieu une fois par semaine pour une durée de 2h. Les groupes seront constitués de maximum 6 personnes, avec la priorité aux personnes d'Entrains. Le tarif est fixé à 20 € par mois pour tout le monde.

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE la modification de la durée des séances.

DECIDE d'appliquer le tarif de 20 € mensuel pour toutes les personnes qui viennent aux cours.

DIVERS

FINANCES : Augmentation des tarifs des pêches

Vu le tarif actuel des cartes de pêches, qui sont en vente au PMU, à la mairie et au Cheval Blanc (uniquement les cartes journalières), il est proposé de l'augmenter vu l'inflation des coûts de fonctionnement.

De plus, il est nécessaire d'élaguer les arbres vieillissants autour de l'étang communal, et de rajeunir la futaie.

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

	Avant	Après
Cartes annuelles	50 €	60 €
Cartes mensuelles	20 €	25 €
Cartes journalières	4 €	5 €

La gratuité des moins de 12 ans est conservée pour l'utilisation d'une seule ligne.

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTTE la modification des tarifs des différentes cartes de pêches.

FINANCES : Création d'une opération comptable pour le budget 2013

En prévision du budget 2013, et pour commencer à passer les factures correspondantes, il est nécessaire de créer une opération 20131 – Travaux logements.

Cela permettra de passer en investissement certains travaux coûteux faits dans les logements communaux, et ainsi de récupérer une partie de la TVA.

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTTE la création de l'opération 20131 – Travaux logements pour le budget 2013.

SUBVENTIONS : Demande d'aide voyage scolaire

La commune a reçu un courrier de la part de Mme Annick LAINE, qui demande une aide financière pour le voyage scolaire de sa fille Aurélia LELONG, organisé par l'école de Guipy, et s'élevant à 350 € pour les 6 jours.

L'attestation a été faite par le Centre Social du Beuvron, ce qui pose la question de la nature exacte du voyage : voyage scolaire, ou voyage au ski organisé par le Centre Social ?

Après discussion, il est convenu que M. le Maire doit rappeler Mme LAINE pour avoir plus d'information sur ce voyage.

S'il s'agit bien d'un voyage scolaire, il est proposé une participation de 100 €

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTTE de participer au voyage scolaire d'Aurélia LELONG pour un montant de 100 € si après vérifications il s'agit bien d'un voyage organisé par l'école de Guipy.

ADMINISTRATION GENERALE : Remerciements association

Le 03 janvier dernier, la commune a reçu un courrier de la part du Club des Cheveux d'Argent en remerciement des actions faites en sa faveur :

- Prêt de la Salle des Fêtes pour toutes ses manifestations
- Photocopie des courriers
- Confection des menus pour le repas de Noël
- La subvention annuelle

ADMINISTRATION GENERALE : Carte de vœux 2013 envoyé par un administré

Pour souhaiter la nouvelle année M. Philippe DUEZ et M. Patrice SAGUET (Association Plein d'Entrains) ont envoyé par mail une carte de vœux concernant la mairie et les conseillers municipaux transformaient en schtroumpfs avec des commentaires sur les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville.

Le Maire va déposer une plainte pour diffamation auprès de la gendarmerie de Varzy.

INFORMATIONS DIVERSES : Consommation de Fioul 2012

Suite au projet de réseau de chaleur, il a été demandé lors du conseil du 10 décembre 2012 qu'elle était la consommation de fioul des bâtiments municipaux.

Après recherche, cette consommation est de 47 327,89 €par an.

La séance est levée à 20 h 15, l'ordre du jour étant épuisé.